



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

insecticides

Question écrite n° 56305

Texte de la question

M. Dominique Baudis appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les graves nuisances que présente, pour le cheptel apiaire, l'utilisation de certains pesticides et insecticides. Ce sont, en effet, dans notre département, 360 000 ruches qui ont disparu ces deux dernières années, soit le tiers du cheptel apiaire. Le syndicat d'apiculture méridional, regroupant amateurs et professionnels, a exprimé son inquiétude pour la pérennité de leurs exploitations agricoles soulignant, également, le travail irremplaçable fourni par l'abeille domestique pour la pollinisation des cultures fruitières, maraîchères et de semences hybrides, l'impact néfaste de ces pesticides sur la faune sauvage et, enfin, les risques qui peuvent peser sur la chaîne alimentaire et la santé humaine. Il demande le retrait définitif de l'autorisation de toutes utilisations de l'imidaclopride, l'interdiction du fipronil et la révision des procédures d'homologation des produits phyto-sanitaires. Il lui demande donc s'il compte prendre des mesures qui permettent de préserver les abeilles, maintenir la biodiversité et ainsi promouvoir une agriculture propre et respectueuse de l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Baudis](#)

Circonscription : Haute-Garonne (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56305

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 janvier 2001, page 138

Question retirée le : 29 janvier 2001 (Retrait à l'initiative de l'auteur)